PÔLE DE SANTÉ DU VILLENEUVOIS

CATALOGUE DES FORMATIONS

Année 2027

Pour les professionnels de Santé :

ASH, AS, IDE, IDE spécialisé,
Cadre de Santé, Kinésithérapeute,
Ergothérapeute, Psychomotricien.

Pour l'année 2027, nous avons élaboré une nouvelle offre de formations au plus près de vos besoins. Bien évidemment cette liste n'est pas exhaustive et si vous souhaitez de nouvelles offres de formations n'hésitez pas à revenir vers nous.

La qualité de nos formateurs, leurs expertises et le matériel dont nous disposons, nous permettent de vous proposer des actions aussi bien à l'IFPS que sur site.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires à : patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr

QUALITIA

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

PREAMBULE

Le Pôle de Santé du Villeneuvois (PSV) réunit depuis 10 ans les expertises du Centre Hospitalier Saint-Cyr et de la Clinique de Villeneuve-sur-Lot sur un site unique. Cette synergie vise à offrir aux patients une prise en charge de qualité, dans de nombreuses spécialités médicales et chirurgicales.

Au-delà de sa mission de soins, le PSV s'engage activement dans la formation des professionnels de santé. Il prépare les infirmiers et aides-soignants de demain, tout en contribuant au développement continu des compétences des soignants en exercice, grâce à ses deux structures dédiées :

- **Le Centre de Formation du Pôle de Santé du Villeneuvois 47 (CFPSV 47)**
- **L'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du Villeneuvois**

Ce catalogue présente les formations actuellement proposées par nos organismes. Il ne constitue pas une liste exhaustive : nous concevons également des formations sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques des établissements et des professionnels.

ACCOMPAGNER, FORMER, INNOVER : telle est notre vocation, au service d'une santé durable et humaine.

Vous trouverez dans un 1er temps les formations proposées par l'IFPS puis celles dispensées par le CFPSV 47 (**Catalogue CF PSV : EN COURS POUR LES DATES 2027).**

Adresse postale : Pôle de Santé Villeneuvois - CS 50319 - 47305 VILLENEUVE SUR LOT Cedex
Adresse physique : 23 rue Pasteur – 47300 VILLENEUVE SUR LOT

☎ 05 53 49 91 41
@ : patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr

SIRET : 264 702 432 00 107
NDA : 72 47 P00 5547
Organisme non assujetti à la TVA

Accompagner • Former • Innover

L’IFPS est spécialisé dans la formation en santé et développe une filière de formation professionnelle continue pour maintenir et acquérir de nouvelles compétences. Le document source précise que l’offre peut être adaptée sur mesure aux besoins des établissements et professionnels.

NOTRE ÉQUIPE

Formateurs issus de la filière infirmière et ayant exercé en médecine, chirurgie, oncologie, réanimation, urgences, pédiatrie, soins palliatifs, médico-social et santé mentale. L’équipe permanente possède notamment des DU de simulation, ETP, éthique, hygiène/stérilisation, soins palliatifs, douleur, médecine d’urgence…

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports théoriques variés, pédagogie inversée, simulation, travaux de groupe, analyse des expériences et pratiques des participants. Les formations sont proposées en présentiel et distanciel ; elles peuvent être organisées sur site pour des groupes d’au moins 8 personnes.

QUALITÉ ET ACCESSIBILITÉ

L’IFPS indique être agréé DPC et certifié QUALIOPI. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap .

L’offre 2027

01	**Épreuve test pour la sélection professionnelle des ASHQ et agents de service en vue de l’entrée en formation AS**	22 juin 2027
02	**Transmissions ciblées**	19 et 20 mai 2027 • 29 et 30 novembre 2027
03	**Assistant de soins en gérontologie**	DF1 : 25–28 janvier 2027 (28 DF2 : 1–5 mars 2027 (35 h) • DF3 : 5–7 avril 2027 (21 h) • DF4 : 26–29 avril 2027 (28 h) DF5: 18–21 mai 2027 (28 h)
04	**Éthique et bientraitance dans les soins**	18 et 19 mai 2027 • 7 et 8 décembre 2027
05	**Formation tutorat aide-soignant**	19–20 octobre et 1er décembre 2027
06	**Perfectionnement des pratiques aide-soignantes**	18–20 mai 2027 • 8–10 novembre 2027 • 6–8 décembre 2027
07	**Formation tutorat infirmier**	Session 1 : 18–19 janvier et 13 mars 2027 • Session 2 : 5–6 octobre et 1er décembre 2027(à
08	**Préparation aux épreuves de sélection d’entrée en IFSI — candidats relevant de la formation professionnelle continue**	Mercredi 6 janvier 2027 • Mercredi 13 janvier 2027 • Mercredi 20 janvier 2027

9	**Réingénierie 2026 — nouveaux paradigmes**	21 janvier 2027
10	**Développer son raisonnement clinique en tant qu' ASHQ**	15 et 16 mars 2027 • 5 et 6 octobre 2027
11	**Examen clinique dans la pratique infirmière**	Dates à confirmer sur le 1er semestre 2027
12	**Tutorat IDE : impact de la réingénierie 2026**	25 janvier 2027 19 mars 2027 26 novembre2027
13	**Plaies et cicatrisation**	8 et 9 avril 2027 4 et 5 novembre 2027

EPREUVE TEST POUR LA SELECTION PROFESSIONNELLE DES ASHQ ET AGENTS DE SERVICE EN VUE DE L'ENTREE EN FORMATION AS

Public concerné :

Tout Agent des Services Hospitaliers Qualifié (ASHQ) de la Fonction Publique Hospitalière ou agent de service :

- Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

- Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Contexte :

Les ASHQ et agents de service sus-mentionnés sont dispensés de la sélection en vue de l'entrée en formation Aide-Soignante (AS).

Ils sont admis en formation sur décision du directeur de formation (*Article 11 de l'Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant).*

Un minimum de 20 % des places autorisées par la Région leur est réservé (*Article 12 de l'Arrêté du 7 avril 2020 modifié)*

Pré requis :

Aucun

Responsable pédagogique :

Mme BACHLER Caroline, formatrice au sein de l'IFPS.

Intervenants :

Formateur au sein de l'IFPS

Nombre de participants :

Minimum : 3
Maximum : 15

Inscription :

Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :

- Évaluer les capacités de rédaction et de mémorisation des Agents des Services Hospitaliers Qualifiés et agents de services d'un établissement afin de vérifier leur aptitude à suivre la formation ;

- Départager plusieurs candidats à la formation.

Contenu :

Le test comporte 2 épreuves dont le niveau est celui acquis en fin de 3ème :

- Une épreuve de français visant à évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite (rédaction, capacité de synthèse et d'argumentation) *:*

  « Á partir d'un texte portant sur un thème du domaine sanitaire et social, l'agent doit dégager les idées principales du texte et répondre à une question en rapport avec le sujet. »

- Un test de connaissances dans les domaines de la biologie humaine et des mathématiques, visant à évaluer les capacités de compréhension et de mémorisation :

  « Questions de biologie, tests de raisonnement, opérations numériques et opérations de conversion. »

Moyens pédagogiques :

Les intervenants élaborent les sujets, surveillent l'épreuve et corrigent les copies des candidats.

Modalités d'évaluation :

Cf. contenu du test

Coût : 100€ / personne

Durée : 2 H | **Lieu :** IFPS

DATES :

22 juin 2027

Date butoir le 20 mai 2027

TRANSMISSIONS CIBLEES

Public concerné :
Infirmier (IDE) et Aide-Soignant (AS) tout secteur (domicile, privé, public, …).

Contexte :
Les transmissions ciblées sont une méthode-clé pour organiser la partie narrative du dossier de soins. Elles permettent aux soignants de se centrer sur la personne malade plutôt que sur la maladie, d'éviter des retranscriptions répétitives (et donc des erreurs), de gagner du temps, de faciliter et d'améliorer l'organisation des soins comme la prise en charge interdisciplinaire.

Pré requis :
Aucun

Responsables pédagogiques :

Mme MORALES Cécile
Mme DECAUNES Isabelle

Intervenants :
Formateur au sein de l'IFPS

Nombre de participants :
Minimum : 10
Maximum : 20

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :

- Permettre aux professionnels soignants de rendre plus efficace et efficiente la démarche clinique tracée sur le dossier patient informatisé.

Compétences visées :

- Comprendre que les transmissions ciblées sont la formalisation écrite de la démarche clinique.
- Responsabiliser les soignants dans l'utilisation du dossier de soins en respect de la réglementation.
- Optimiser la qualité des transmissions ciblées et ainsi améliorer la prise en charge des personnes soignées ou accompagnées.
- Développer la capacité des soignants à utiliser les transmissions ciblées (gain de temps, d'efficacité, de continuité, de sécurité et de qualité)
- Améliorer la communication entre les soignants
- Assurer la continuité des soins dans une logique commune

Contenu :

- La démarche clinique selon le modèle tri focal.
- La règlementation du dossier de soins.
- Les différents outils de transmissions
- La méthodologie des transmissions ciblées

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et conceptuels.
- Analyse de pratiques.
- Exercices d'application
- Ateliers simulés d'écriture au dossier de soins.

Modalités d'évaluation :

- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

Cout : 250 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne

Durée : 2 jours (14h)

Lieu : IFPS

DATE :

- **19 ET 20 MAI 2027**
  Date butoir le 18/04/2027
- **29 et 30 novembre 2027**
  Date butoir le 29/10/2027

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Public concerné :
Aide-soignant, aide médico-psychologique et auxiliaire de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes âgées en grande dépendance et/ou atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées

Contexte :
Le plan « Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 » prévoit une série de mesures destinées à développer les compétences des personnels intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées.
Il propose, plus particulièrement la création d'une nouvelle fonction accessible par la formation continue => formation tout au long de la vie, formation d'adaptation à la personne et à son emploi, il s'agit **d'assistant de soins en gérontologie**

Pré requis :
Aucun

Responsables pédagogiques :

Mme FOURGNY Muriel cadre de santé formatrice au sein de l'IFPS

Intervenants :

Formateurs et intervenants experts dans le domaine du soin auprès de personnes âgées dépendantes ayant des troubles cognitifs : Médecin gériatre, psychologue, AMP, diététicienne, Infirmier en psychiatrie, associations, …

Nombre de participants : Minimum : 8
Maximum : 15

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :
- Permettre aux professionnels d'acquérir les compétences liées à cette nouvelle fonction, afin d'offrir aux personnes âgées prise en soin et à leur entourage un accompagnement optimal dans les actes de la vie quotidienne.

Compétences visées :
- Contribuer à l'évaluation des besoins de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement.
- Participer à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de ces personnes et de leurs aidants.
- Contribuer à restaurer ou préserver l'autonomie des personnes âgées et à maintenir ou restaurer l'image d'elles-mêmes.
- Participer à la mise en œuvre du lien social et lutter contre la solitude et l'ennui.

Contenus :
- **DF1** : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- **DF2** : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- **DF3** : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et/ou psychologues.
- **DF4** : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- **DF5 :** Réaliser les soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

Moyens pédagogiques :
- Apports de connaissances théoriques, techniques et méthodologiques ;
- Analyse de cas cliniques, de documents, de situations professionnelles signifiantes, … ;
- Travaux de groupe ou individuels à partir de supports audio-visuels, d'outils et d'activités adaptés aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, … ;
- Visite d'EHPAD et partages d'expériences ;
- Construction de projet de soins individualisé ;
- Argumentation et mise en place d'activités.

Modalités d'évaluation :
- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

Cout : 1400 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne.

Durée : 140 H

Lieu : IFPS

DATES :

DF4	Du 25 au 28 janvier 2027	28h
DF1	Du 01 au 05 mars 2027	35h
DF2	Du 05 au 07 avril 2027	21h
DF5	Du 26 au 29 avril 2027	28h
DF3	Du 18 au 21 mai 2027	28h

Date limite d'inscription : le 04/01/2027

ETHIQUE ET BIENTRAITANCE DANS LES SOINS

Public concerné :
Infirmiers et aides-soignants

Contexte :
Si l'éthique est le lieu de la question, la réalité impose de prendre des décisions.
Comment chaque soignant peut-il organiser sa pensée, recourir à des outils pour argumenter solidement sa posture, entendre les apports des autres professionnels, participer pleinement au débat, enrichir l'humanisation de l'offre de soins ?

Pré requis :
Aucun

Responsable pédagogique :
Mme Lucille BARBECANNES, cadre de santé formatrice

Intervenants :
Formateurs au sein de l'IFPS

Nombre de participants :
Minimum : 6
Maximum : 15

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :
- Etablir une définition de l'éthique et son intérêt dans le milieu du soin.
- Aborder quelques concepts essentiels au soin.
- Favoriser la reconnaissance de la réflexion éthique chez les soignants.

Compétences visées :
- Savoir différencier la législation morale et éthique
- Analyser une situation au regard des principes éthiques

Contenu :
Qu'est-ce que l'éthique : Éthique, morale, déontologie
- Pourquoi l'éthique dans le soin
- Le souci de l'Autre

Moyens pédagogiques :
- Apports de connaissances théoriques et techniques
- Analyse de cas cliniques afin de favoriser la **réflexion éthique en situation professionnelle.**

Modalités d'évaluation :
- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

Coût : 250€
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 2 jours (14h)

Lieu : IFPS VILLENEUVE SUR LOT

DATES :

18 et 19 mai 2027

(Date limite d'inscription : 18/04/2027)

7 et 8 Décembre 2027

(Date limite d'inscription : 06/11/2027)

FORMATION TUTORAT AIDE SOIGNANT

Public concerné :
Aide-soignant ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle et une volonté d'assurer des missions d'accompagnement des élèves.

Contexte :
Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant recommande que le tuteur ait bénéficié d'une formation spécifique.

Pré requis :
Aucun

Responsable pédagogique :
- Mme Camille BRAYON
- Mme Valérie CARAYON

Formateurs au sein de l'IFPS

Intervenants :
Formateurs au sein de l'IFPS

Nombre de participants :
Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :
- Permettre aux tuteurs de stage de développer les compétences requises afin d'accompagner des élèves aide-soignant dans leur processus de professionnalisation.

Compétences visées :
- Maitriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation aide-soignant afin d'acquérir une posture de tuteur.
- Connaitre les outils et méthodes utilisés à l'IFAS pour accompagner l'élève dans la réalisation de démarches cliniques.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans et avec l'utilisation du portfolio.
- Renforcer la coordination entre les différents professionnels qui participent à l'accompagnement de l'élève en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :
- Le rôle et les missions d'un tuteur.
- Les différents courants pédagogiques.
- Le cadre réglementaire de la profession.
- Le déroulé de la formation.
- L'organisation des étapes et la mise en œuvre de l'accompagnement en stage.
- Les outils pédagogiques (objectifs de stage, bilan mi-stage, portfolio, grilles d'évaluations stages et mise en situation professionnelle).
- Le raisonnement et la démarche clinique « Trifocale ».
- L'analyse de pratique.

Moyens pédagogiques :
- Enseignements théoriques à partir de divers supports (Power point, portfolio, référentiels, …)
- Analyses de de situations d'encadrement
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation :
- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

Coût : 350 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :
19-20 octobre et 01 décembre 2027
Date butoir : 15 septembre 2027

PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES AS

Public concerné :
Aide-Soignant (AS)

Contexte :
La formation s'inscrit dans le cadre de la réingénierie de la formation Aide-Soignante dont les référentiels (activités, compétences et formation) sont parus le 10 juin 2021.

Pré requis :
DEAS

Responsable pédagogique :
Mme BACHLER Caroline
Mme BRAYON Camille
Mme CARAYON Valérie
Mr COUGNEAU Cédric
Mme GAY Jeannie

Intervenants :
Formateurs au sein de l'IFPS

Nombre de participants :
Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :

- Permettre aux aides-soignants d'actualiser leurs pratiques en lien avec l'arrêté du 10 juin 2021 afin de maintenir un niveau de compétences relatif au diplôme d'AS

Compétences visées :
Actualiser ses connaissances en lien avec le référentiel de formation de 2021.

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

Contenu :

- Apports théoriques sur le raisonnement clinique
- Apports théoriques et pratiques des nouveaux soins autorisés
- Rappels anatomiques et physiologiques
- Apports théoriques sur les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : supports de présentation, supports écrits, simulation numérique.
- Echanges entre les participants.
- Travaux pratiques : simulation procédurale.

Modalités d'évaluation :

- Etude de situation/pratique simulée
- Autoévaluation de l'atteinte de l'objectif de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.

Cout : 380 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATE :

Session	Dates	Date butoir d'inscription
1	18 au 20 mai 2027	complet
2	08 au 10 novembre 2027	07/10/2027
3	06 au 08 décembre 2027	6/11/2027

FORMATION TUTORAT INFIRMIER

Public concerné :
Cadre de santé, infirmier tout secteur (domicile, privé, public, …), IADE, IBODE ou puéricultrice ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle et une volonté d'assurer des missions d'accompagnement des étudiants.

Contexte :
Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier précise que le tuteur est désigné sur la base de critères de compétences, d'expérience et de formation.

Pré requis :
Aucun

Responsable pédagogique :
Mme ENGLERT Françoise, et M. PESTEIL Thomas, Cadres de Santé - Formateurs au sein de l'IFPS

Intervenants :
Coordinatrice pédagogique : Mme ENGLERT Françoise
Cadre de Santé Formateur : MR PESTEIL Thomas

Nombre de participants :
Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :
- Permettre aux professionnels de stage de développer les compétences requises afin d'accompagner des étudiants en soins infirmiers dans leur processus de professionnalisation.

Compétences visées :
- Maitriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation infirmier afin de proposer à l'étudiant un accompagnement singulier au regard de ses aptitudes pour favoriser son épanouissement en stage.
- Amener l'étudiant à développer une démarche réflexive à travers l'analyse de pratiques professionnelles afin de l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques dans la qualité et sécurité des soins.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans et avec l'utilisation du portfolio.
- Renforcer la coordination entre les différents professionnels qui participent à l'accompagnement de l'étudiant en stage, afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :
- Les différents courants pédagogiques
- La responsabilité des acteurs de stage (étudiants, maitre de stage, tuteur, professionnel de proximité et formateur de l'IFSI)
- L'approche par compétences
- L'organisation des étapes et la mise en œuvre de l'accompagnement en stage
- Les outils à disposition de l'étudiant et du tuteur

Moyens pédagogiques :
- Enseignements théoriques à partir de divers supports (Power point, portfolio, référentiels, …)
- Analyses de situations d'encadrement
- Enseignement par la simulation
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation :
- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

FORMATION TUTORAT INFIRMIER (Annexe 4eme Journée)

Public concerné :
Cadre de santé, infirmier tout secteur (domicile, privé, public, …), IADE, IBODE ou puéricultrice ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle et une volonté d'assurer des missions d'accompagnement des étudiants.

Contexte :
Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier précise que le tuteur est désigné sur la base de critères de compétences, d'expérience et de formation.

Pré requis :
Aucun

Responsable pédagogique :
Mme ENGLERT Françoise, et M. PESTEIL Thomas, Cadres de Santé - Formateurs au sein de l'IFPS

Intervenants :
Coordinatrice pédagogique : Mme ENGLERT Françoise
Cadre de Santé Formateur : MR PESTEIL Thomas

Nombre de participants :
Minimum : 8
Maximum : 12

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Intitulé de la journée :

- **Retour d'expérience IN SITU sur l'accompagnement des étudiants IDE par les infirmières tutrices en unité de soins.**

Objectifs :

- Partager les expériences vécues directement dans l'unité de soins ;
- Identifier les points forts de l'accompagnement des étudiants IDE sur le terrain et les difficultés spécifiques à l'unité;
- Coconstruire des solutions adaptées au contexte local en lien avec les enseignements théoriques apportés lors des trois premiers jours de formation ;
- Renforcer la collaboration et la communication au sein de l'équipe soignante.

Modalités pratiques :

- Durée totale : 1/2 journée (3h30) de travail préparatoire guidé avant la venue du formateur In situ (3h30). L'agent sera donc en temps de formation ce jour-là.
- Format : en présentiel, dans les locaux de l'unité de soins, pour la visite In situ.
- Nombre de participants : adaptatif en fonction des professionnels en formation, possibilité pour le formateur de grouper les visites pour deux candidats sur une même unité de soins.
- Prérequis : Présence d'étudiants dans l'unité de soin, adaptation des dates en fonction de l'alternance
- Logistique : Réserver potentiellement un espace dans l'unité (salle de transmission, bureau, salle de pause).
- Retex à chaud auprès de l'encadrement de proximité de l'unité
- Rédaction d'un compte rendu synthétique des actions et objectifs fixés lors du RETEX IN SITU à destination des participants et à l'encadrement de l'unité de soins

Coût : 450 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne.

Durée : 3 jours (21h) + 1 jour d'accompagnement In-situ (7h)

Lieu : IFPS + Unité de soins des professionnels en formation

DATE :
Session 1 : 18 – 19 janvier et 12 mars 2027, 4eme date à définir entre les 17, 18, 21 et 22 Juin 2027.
Date butoir d'inscription : 06/01/2027

Session 2 : 21 – 22 octobre et 15 Novembre 2027, 4eme date à définir entre les 9, 10, 13 et 14 Décembre 2027
Date butoir d'inscription : 10/09/2027

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE EN IFSI
CANDIDATS RELEVANT DE LE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Public concerné :
Les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC), telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant
d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 ou 4821 heures.

Contexte :
Afin de permettre aux candidats de préparer au mieux les épreuves de selection, L'IFSI de Villeneuve sur Lot propose une préparation pour leur donner plus de chance d'être admis.

Pré requis :
Aucun

Responsable pédagogique :
Mme ENGLERT Françoise,
M. TEODOMANTE Cédric

Intervenants :
Formateurs au sein de l'IFPS

Nombre de participants :
Minimum : 5
Maximum : 8

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :
- Permettre aux candidats relevant de la FPC de réussir leurs épreuves de sélection pour entrer en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Compétences visées :
- **Préparer les candidats au rendu du dossier de sélection**
  - Rédiger selon les normes requises un curriculum vitae et une lettre de motivations adaptés et pertinents
- **Préparer les candidats aux épreuves écrites de la sélection**
  - Développer ses aptitudes rédactionnelles
  - Enrichir ses connaissances et développer sa veille professionnelle
  - Développer ses capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation de textes relevant du domaine sanitaire et social
  - Renforcer ses connaissances arithmétiques et mathématiques
- **Préparer les candidats à l'entretien oral de la sélection**
  - Savoir présenter son projet et expérience professionnels, ainsi que ses compétences
  - Savoir structurer sa présentation, son discours
  - Développer l'aisance à la prise de parole
  - Développer sa capacité à convaincre

Contenu :
- Cours théoriques (mathématiques, culture professionnelle, méthodologie rédactionnelle)
- Exercices pratiques (dossiers, préparation entretiens oraux)
- Examens blancs

Moyens pédagogiques :
Apports théoriques, travaux de groupe, examens blancs

Modalités d'évaluation :
- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

Cout : 500 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne.

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : IFPS

DATES :

J1	Mercredi 6 Janvier 2027	Jour
J2	Mercredi 13 Janvier 2027	Jour
J3	Mercredi 20 Janvier 2027	Jour

Date butoir : 10/12/2026

Développer son raisonnement clinique en tant qu'ASHQ

Public concerné :

Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ) exerçant en établissements sanitaires, médico-sociaux ou en EHPAD.

Contexte :

Le raisonnement clinique au service de la qualité des soins

Les Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ) jouent un rôle essentiel dans le parcours de soins. Par leur présence quotidienne auprès des patients et leur collaboration avec les équipes soignantes, ils contribuent à la qualité, à la sécurité et au bien-être des personnes accompagnées.

Cette formation permet de développer le raisonnement clinique adapté aux missions des ASHQ : savoir observer, repérer les changements de l'état d'une personne, transmettre des informations pertinentes et agir dans le respect de son champ de compétences. Elle favorise une meilleure compréhension de la prise en charge globale du patient et renforce la collaboration avec les professionnels de santé.

Pré requis :

Être en poste ou avoir une première expérience auprès de personnes âgées ou de patients (stage ou emploi).
Avoir des notions de base en hygiène, sécurité et accompagnement de la personne.

Responsable pédagogique :

Mme Fanny LAUMESFELD et Mr Cédric COUGNEAU, cadres de santé - formateurs au sein de l'IFPS.

Intervenants :

Formateurs au sein de l'IFPS

Nombre de participants : Minimum : 10

Maximum : 20

Inscription :

Mme HOUZE

patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr

Tel : 05.53.49.91.41.

Objectifs :

- Définir le raisonnement clinique et son intérêt pour un ASHQ dans son quotidien professionnel ;
- Observer de façon structurée et recueillir des données pertinentes sur l'état et les besoins d'une personne ;
- Repérer les signes d'alerte et les changements par rapport à l'habituel ;
- Formuler 1 à 2 hypothèses simples à partir des observations ;
- Prioriser les actions et transmettre de manière claire et utile à l'équipe soignante (oral et écrit) ;
- Intégrer les principes de bientraitance, de sécurité et de respect de la personne dans leur démarche d'observation et de transmission

Contenu :

Structuré autour de 4 axes majeurs :

- **Axe 1 : Qu'est-ce que le raisonnement clinique ?**
- **Axe 2 : Repérer les signes d'alerte**
- **Axe 3 : Transmissions et langage professionnel**
- **Axe 4 : Intégrer la bientraitance et l'éthique**

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques courts et illustrés par des exemples concrets du quotidien des ASHQ.
- Études de cas, analyses de situations réelles ou réalistes.
- Mises en situation, jeux de rôles, simulations.
- Travaux en petits groupes, co-construction d'outils.
- Supports remis aux participants : fiches mémo, grilles d'observation, modèles de transmission.

Cout : 250 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne

Durée : 2 jours (14h)

Lieu : IFPS

DATE :

15 ET 16 MARS 2027

Date butoir : 15/02/2027

5 ET 6 Octobre 2027

Date butoir : 5/09/2027

Examen clinique dans la pratique infirmière

Public concerné :
Infirmiers-ères Diplômés d'État (IDE) de tous secteurs d'activité.

Contexte :
Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier précise que le tuteur est désigné sur la base de critères de compétences, d'expérience et de formation.

Pré requis :
aucun

Responsable pédagogique :
Mme BARBECANNES Lucile
Mme ENGLERT Françoise
Mme ZAMIT Sandrine

Intervenants :
- M. BOULAHIA, IPA.
- Cadre de santé, IADE, pompier

Nombre de participants :
Minimum : 8
Maximum : 15

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41

Conformément au décret n° 2026-130 et à l'arrêté du 20 février 2026, cette formation organise l'apprentissage clinique des infirmiers-ères. Le développement de l'examen clinique renforce le raisonnement diagnostic, l'approche par compétences et l'autonomie de l'IDE dans le cadre de son rôle propre, ouvrant la voie à une évolution majeure de l'expertise infirmière.

Objectifs :
• Situer l'examen clinique dans le cadre légal et réglementaire du rôle propre de l'infirmier (Décret de 2026).
• Réaliser un examen physique complet, structuré, argumenté et orienté par des hypothèses cliniques d'urgence ou chroniques.
• Développer le jugement clinique en reliant les données d'observation et d'auscultation aux décisions de soins adaptées.

Compétences visées (référentiel 2026) :
• Domaine A (Raisonnement clinique) : Élaborer le diagnostic infirmier et concevoir un projet de soin ou d'urgence adapté.
• Domaine B (Pratiques cliniques) : Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique ou thérapeutique en consultation.

Contenu :
• Bases de la démarche clinique : Cadre légal, méthodologie de l'entretien et étapes clés de l'examen clinique.
• Méthodologie de l'examen physique : Maîtrise des techniques fondamentales d'inspection, de palpation, de percussion et d'auscultation.
• Approche systématique (8 grands systèmes) : Systèmes respiratoire, cardio-vasculaire, neurologique, digestif, urinaire, locomoteur, peau/téguments et métabolique/endocrinien.
• Raisonnement diagnostique : Interprétation et intégration des données physiques collectées pour formuler un jugement clinique sûr.

Méthodes pédagogiques et évaluation :
• Moyens pédagogiques : Méthodes actives s'appuyant sur l'expérience, mises en situation clinique pratiques et exercices de simulation en santé.
• Modalités d'évaluation (Certification) : Épreuves d'évaluation pratique en situation clinique réelle et validation des acquis selon les articles 41 à 50 de l'arrêté du 20 février 2026.

Coût : 600 € / personne
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne.

Durée : 2 jours (14h)

Lieu : IFPS

DATE :

15 ET 16 MARS 2027
Date butoir : 15/02/2027

18 et 19 NOVEMBRE 2027
Date butoir : 18/10/2027

Nouveau programme, compétences inédites et impacts pluriprofessionnels

Public concerné :
cadres de santé, infirmiers,

Contexte :
Le référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier précise que le tuteur est désigné sur la base de critères de compétences, d'expérience et de formation.

Pré requis :
Exercer une activité en lien avec l'encadrement, la collaboration ou la gestion d'équipes soignantes intégrant des étudiants en soins infirmiers ou de futurs diplômés.

Responsable pédagogique :

Intervenants :

Nombre de participants :
Minimum : 8
Maximum : 15

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41

Objectifs :
À l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- **S'approprier** l'architecture générale du nouveau référentiel de formation infirmière applicable à la rentrée 2026.
- **Comprendre** le glissement des unités d'enseignement (UE) du programme de 2009 vers la nouvelle approche par blocs de compétences.
- **Identifier** les compétences inédites et les nouvelles responsabilités confiées aux futurs professionnels.
- **Anticiper** les impacts organisationnels et pluriprofessionnels au sein des services de soins du territoire.

contenu :
Le contenu est structuré autour de quatre axes majeurs pour faciliter la transition des équipes :

- **Axe 1 : Décryptage du nouveau référentiel**
  - Philosophie de la réforme et évolution du métier.
  - Analyse comparative et tables d'équivalences (2009 vs 2026).
- **Axe 2 : Les compétences inédites**
  - Élargissement du champ d'action clinique et nouvelles prérogatives.
  - La place renforcée du raisonnement clinique et de la pratique basée sur les preuves.
- **Axe 3 : Impacts sur l'écosystème de santé**
  - Redéfinition de la collaboration (glissement des tâches, rôle des aides-soignants, interactions avec le corps médical et pharmaceutique).
  - Management et accompagnement au changement pour les cadres de santé.
- **Axe 4 : Nouveaux enjeux d'encadrement en stage**
  - Évolution du rôle de tuteur et de maître de stage.

Nouveaux outils de traçabilité et critères d'évaluation des apprenants.

Méthodes et moyens pédagogiques

- **Approche dynamique :** Alternance d'apports cognitifs, d'analyses de cas concrets issus du GHT, et d'ateliers collaboratifs.

- **Approche dynamique :** Alternance d'apports cognitifs, d'analyses de cas concrets issus du GHT, et d'ateliers collaboratifs.

- **Support :** Remise d'un livret de synthèse "Le Nouveau Paradigme" reprenant les grilles d'évaluation et les infographies clés.
- **Intervenants :** Équipe de direction et pédagogique de l'IFPS.

Coût : 100 € / personne

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque personne.

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : IFPS

DATE :
Session 1 : 21 Janvier 2027
Date butoir d'inscription : 04/01/2027

PLAIES ET CICATRISATION

Public concerné :
Infirmiers et aides-soignants

Contexte :
Le problème des plaies et de leur cicatrisation est un enjeu de santé publique. Une approche globale du patient porteur de plaies est nécessaire afin d'assurer des soins adaptés. Pour cela, il est nécessaire de de développer les connaissances sur la sémiologie des plaies et la compétence clinique nécessaire à leur traitement

Pré requis :
Aucun

Responsable pédagogique :
Mme Estelle RAPHANEL, IDE PSV

Intervenants :
- Mme RAPHANEL, IDE
- Intervenants PSV et extérieurs

Nombre de participants :
Minimum : 6
Maximum : 12

Inscription :
Mme HOUZE
patricia.houze@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Tel : 05.53.49.90.41

Objectifs :
- S'initier aux soins de base en plaies et cicatrisation

Compétences visées :
- Savoir définir une plaie
- Connaitre les principes de prise en charge des patients porteurs de plaies

Contenu :
- Rappel anatomie / physiologie de la peau
- Escarres
- Mobilisation patient (intervention d'un ergothérapeute)
- Dénutrition (intervention d'une diététicienne)
- Ulcères veineux ou artériels
- Atelier pose bas de contention (intervention du laboratoire Urgo)
- Plaie du pied diabétique
- Douleur (intervention d'un référent)
- Plaies aigües et chirurgicales
- Les cicatrices pathologiques et les brulures
- Stomies et prise en charge des patients stomisés
- Traitement par pression négative (intervention du laboratoire Smith et Nephew)
- Présentation de toutes les gammes de produits
- Présentation de toutes les gammes de produits

Moyens pédagogiques :
- Apports de connaissances théoriques et techniques
- Analyse de cas cliniques
- Travaux pratiques

Modalités d'évaluation :
- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de la formation.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Présence et participation active

Cout : 250€
Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Durée : 2 jours (14h) | **Lieu :** IFPS

DATES :

8 et 9 avril 2027
Date butoir d'inscription : 08/03/2027

4 et 5 novembre 2027
Date butoir d'inscription : 4/10/2027

PLANNING DE TOUTES LES FORMATIONS PROPOSEES PAR L'IFPS EN 2025/2026 :

Légende : session 1 / session 2 / session 3 / session 4

	01/27	02/27	03/27	04/27	05/27	06/27	09/27	10/27	11/27	12/27
ASG	25 au 28/01		01 au 05/03	05 au 07/04 **et du** 26 au 29/04	18 au 21/05					
PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES AS										
PREPARATION SELECTION IFSI / FPC	06 13 et 20/01									
TEST ASHQ						22/06				
TRANSMISSIONS CIBLEES					19 et 20/05					
TUTORAT AS								19 et 20/10		1/12
TUTORAT IDE	18 et1 9/01		13/03					5 et 6/10		1/12
TUTORAT IDE : impact de la réingénierie 2026	25/01		19/03						26/11	
ETHIQUE ET BIENTRAITANCE DANS LES SOINS					18 et 19/05					7 et 8/12
REINGENIERIE 2026	21/01									
DEVELOPPER SON RAISONNEMENT CLINIQUE EN TANT QU'ASHQ			**15 et 16/03**					**5 et 6/10**		
EXAMEN CLINIQUE dans la pratique infirmière		**11 et 12/02**							**18 et 19/11**	
Plaies et cicatrisation				**8 et 9/04**					**4 et 5/11**	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Vous vous engagez à acquitter l'intégralité du coût de la formation, même en cas d'absence ou d'interruption de la part du ou des bénéficiaires. Les frais de restauration et de déplacement ne sont pas pris en charge. Le règlement sera effectué dès réception de la facture correspondante et à l'issue des périodes de formation.

Toutefois, vous avez la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire sur demande écrite avant le début de la formation.

L'IFPS se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimum de stagiaires indiqué sur la plaquette n'était pas atteint. Cette information vous sera communiquée par mail ou par courrier au moins 10 jours avant la date effective de cette formation. Dans ce cas spécifique, les frais de formation versés seraient intégralement remboursés.

Dans le cas où la formation serait annulée par l'IFPS après son commencement pour cause de force majeure, le coût de la formation sera facturé au prorata des heures réalisées. « Force majeure » désignera, et ce conformément à l'Article 1218 du Code Civil, « *un évènement échappant au contrôle de notre Société, qui ne pouvait être prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant l'exécution de son obligation par notre Société, en ce y compris tout empêchement découlant de toute décision administrative ou judiciaire restreignant partiellement ou totalement notre activité et/ou celle d'un de nos salariés et/ou de nos sous-traitants, pour un motif extérieur à la Société et/ou à nos sous-traitants (exemples non limitatifs : pandémie ou épidémie localisée ; risque bactériologique ; émeutes ; guerre ; confinement ordonné ou conseillé par toute autorité administrative ou judiciaire)*